Pratique clinique

Psychologue pour enfants

Montréal ou Laval · Présentiel | Volume de pratique à convenir

Psy Etc. est une clinique en santé mentale à Montréal et à Laval. Son équipe multidisciplinaire accompagne des personnes aux parcours variés, en cabinet et en téléconsultation.

Accompagner les enfants et leurs parents dans une démarche qui tient compte du développement, des relations et du contexte familial. Le mandat est défini avec la famille, dans les limites de votre formation et de votre champ de pratique.

Votre rôle au quotidien

Comprendre la demande

Recueillir l'histoire pertinente, les préoccupations de l'enfant et celles des parents. Évaluer les besoins avec des méthodes adaptées à l'âge. Expliquer les objectifs, les modalités et les limites de l'accompagnement.

Construire et ajuster le suivi

Établir un plan d'intervention individualisé et discuter des changements observés. Choisir des interventions appuyées sur les connaissances actuelles, pour lesquelles vous avez la formation nécessaire. Ajuster le rythme et orienter vers d'autres services lorsque requis.

Travailler avec l'entourage

Soutenir les parents dans la compréhension des besoins de l'enfant. Clarifier qui est le client et la place de chacun dans le suivi. Collaborer avec l'école ou d'autres professionnels lorsque cela est pertinent et que les autorisations nécessaires sont obtenues.

Assurer la continuité

Tenir des notes cliniques exactes et à jour, protéger les renseignements confidentiels et préparer les transitions ou la fin du suivi. Participer aux échanges cliniques en transmettant uniquement les informations nécessaires.

Développer sa pratique

Apporter en supervision les situations qui demandent un autre regard, reconnaître ses limites et poursuivre sa formation. Les évaluations spécialisées éventuelles dépendent des compétences et des autorisations requises.

Psychologue pour enfants

Le profil recherché

• Permis de psychologue au Québec et inscription au tableau de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), avec droit d'exercice compatible avec les activités confiées.

• Formation et expérience clinique auprès des enfants. Connaissance du développement, du travail avec les parents et des règles de consentement applicables aux mineurs.

• Capacité à expliquer une démarche aux enfants et aux adultes, à rédiger des notes claires en français et à organiser les suivis avec rigueur.

• Assurance responsabilité professionnelle conforme aux exigences applicables. Capacité à demander une consultation ou une supervision lorsque la situation le nécessite.

Une expérience de collaboration avec les familles, les écoles ou les services de santé peut enrichir le mandat. Précisez les tranches d'âge accompagnées et les formations complémentaires pertinentes.

Travailler chez Psy Etc.

Supervision individuelle et de groupe selon vos objectifs, échanges avec des collègues de différentes disciplines et accompagnement professionnel. Les modalités et les éventuels frais de supervision sont convenus au préalable.

Les modalités à convenir

Le lieu de pratique, les plages de consultation et le nombre d'heures sont établis ensemble. Une part de téléconsultation peut être envisagée lorsque l'âge, la situation et les conditions cliniques s'y prêtent. Le cadre contractuel est précisé avant l'entrée en fonction.

La rémunération, les heures, la date d'entrée et les conditions de collaboration sont précisées avec la direction avant tout engagement. La clinique n'offre pas d'assurance collective à ce jour.

Présenter votre candidature

Indiquez votre numéro de permis OPQ, votre expérience auprès des enfants, vos approches de travail, les âges reçus, votre lieu préféré et vos disponibilités.

Transmettez votre curriculum vitæ avec le formulaire de candidature. La lettre de motivation est facultative. Pour une question ou un besoin d'adaptation du processus, écrivez à info@psyetc.com. Les candidatures de toute personne répondant au profil sont les bienvenues.

Ouvrir le formulaire de candidature

form.jotform.com/262783811187061

Repères professionnels

Éditeur officiel du Québec. (s. d.). Code de déontologie des psychologues (C-26, r. 212).